



### **Autr'ExcAud3S**

« L'Expertise Comptable Citoyenne »

*Votre Conseil qui concilie Performance économique et utilité sociale !*

**Notre conviction :** L'entreprise a un rôle transformateur de notre modèle de société ; Vous accompagner à la **valorisation** de ce rôle, vous permet de prendre part aux nouveaux défis sociétaux.

## **MISSION RSE – DEVELOPPEMENT DURABLE**

### **ACCOMPAGNEMENT A L'ELABORATION D'UN RAPPORT RSE SPECIFIQUE AUX PETITES ENTITES**

« Mettre en place une **démarche volontaire** de responsabilité sociétale dans votre entreprise c'est s'assurer d'une **continuité d'exploitation** en cohérence avec vos engagements personnels et les obligations sectorielles environnementales et sociétales auxquelles vous pourriez être soumis. La démarche RSE, c'est également saisir les opportunités de son domaine d'activité tout en donnant du **sens** à l'économie par l'action et les valeurs qui améliorent la vie du citoyen et notre planète. »

« Les informations sociales, environnementales et sociétales sont de plus en plus demandées par les différentes parties prenantes des entreprises ; un tableau de bord de ces indicateurs facilite par exemple **le suivi de vos déchets**, de **vos consommations matières** pour limiter les **risques de gaspillage**. Assorti d'une veille réglementaire, il permet de mieux appréhender les problèmes d'approvisionnement et les risques de marchés »

« **Avoir une démarche RSE contribue à :**

Anticiper cette réglementation en perpétuelle évolution - limiter les risques - se différencier sur le marché - conquérir de nouveaux marchés - renforcer son image et sa notoriété - bénéficier d'aides (subventions, prêts, etc.) - motiver son personnel - développer des bonnes pratiques ».

### **NOTRE CABINET, MEMBRE DU « CLUB DEVELOPPEMENT DURABLE » DU CONSEIL SUPERIEUR DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES**

POUVEZ-VOUS ASSISTER DANS L'ÉTABLISSEMENT D'UN RAPPORT RSE, PRATIQUE, ADAPTÉ À VOTRE STRUCTURE, AFIN DE VALORISER VOTRE IMPACT SOCIÉTAL AUPRÈS DE VOS INTERLOCUTEURS.

#### **NOS RECOMMANDATIONS :**

- Faites confiance à notre expertise et à notre connaissance de votre secteur d'activité
- Bénéficiez d'un interlocuteur compétent en matière de traitement de l'information RSE
- Allez au-delà de la simple obligation légale : optimisez vos processus de collecte et appliquez de bonnes pratiques.



## NOS MODALITÉS D'INTERVENTION :

- Indépendance et éthique garanties, conformément au Code de Déontologie de notre profession
- Lettre de mission contractuelle qui formalise nos engagements réciproques
- Emission d'un compte-rendu de mission
- Etablissement d'un rapport RSE qui rend compte de vos actions et résultats en matière de responsabilité.



## Vous vous posez les questions suivantes :

- ◆ Mon activité ne pollue pas, ma société est-elle concernée par une démarche RSE ?
- ◆ La RSE n'est-elle pas pour les grandes entreprises ?
- ◆ Comment mettre en place une démarche RSE au sein de ma structure ?
- ◆ Quelles Informations RSE publier dans mon rapport de gestion ?
- ◆ Mon processus de collecte des informations est-il adapté, pertinent et fiable ?
- ◆ Qui peut vérifier et attester mes Informations RSE ?



## NOTRE CABINET VOUS APPORTE DES REponses CONSTRUITES PAR ETAPE, ADAPTEES A CHAQUE SECTEUR D'ACTIVITE :

**Préalable :** La démarche RSE concerne toutes les entreprises (grands comptes, TPE-PME) y compris le secteur public.

**ETAPE1 :** **Prise de connaissance de votre démarche RSE et des bonnes pratiques de votre secteur (entretiens avec la direction et différents services sur votre engagement en matière de développement durable)**

**ETAPE2 :** **Identification et vérification des informations sociales, environnementales et sociétales en fonction de leur nature et importance sur les différents cycles de l'entreprise**

- **Juridique** (Chartes fournisseurs, conditions générales de vente, clauses de garantie liées aux impacts environnementaux, contrats d'assurance, informations obligatoires environnementales en cas de mutation de site etc.)
- **Comptable-économie de charges** (analyse des postes comptables les plus sensibles : énergie, matière première, etc..) – valorisation bilancielle (comptabilisation des quotas CO2), indices de consommation sur les investissements, accès à des financements spécifiques dédiés aux économies d'énergie, provision de remise en l'état des sites, information en annexe, etc.
- **Fiscal :** amortissements incitatifs et crédits d'impôts bénéficiant des labels pour l'économie d'énergie et la qualité de l'air, mesures fiscales incitatives etc.
- **Social** (Document unique d'évaluation des risques, droit d'alerte des salariés, conditions de travail, révélation des compétences, bonnes pratiques, etc....)

**ETAPE 3 :** **Participation à l'établissement du rapport RSE**

- Choix du référentiel RSE adapté à votre secteur
- Sélection des indicateurs fiables à communiquer et construction des tableaux de bord, de suivi de consommation des matières et de déchets
- Assistance à l'élaboration des processus de collecte et de consolidation des données
- Appréciation et accompagnement à la mise en place des procédures internes
- Le cas échéant, expliquer l'absence totale ou partielle de certaines informations RSE à Partir du référentiel retenu
- Émission le cas d'un rapport attestant les informations RSE
- Propositions le cas échéant des axes d'amélioration